

FICHE DE POSTE N°SEI-4

CONSEILLER ou CONSEILLERE PEDAGOGIQUE NUMERIQUE

CADRE GENERAL

Établissement	Rectorat de Paris
Nature du poste	Conseiller ou conseillère pédagogique numérique (CPN)
Intitulé du poste	Conseiller ou conseillère pédagogique numérique en charge du SMA
Qualification demandée	Être titulaire du CAFIPEMF enseignement et numérique
Création du poste	Poste existant
Organisation du temps de travail	Temps plein. Ce poste n'étant pas devant élèves, les horaires sont ceux applicables aux personnels administratifs de la fonction publique.
Lieux d'exercice	Rectorat et ensemble de l'académie
Autorité hiérarchique	Chef du service de l'école inclusive (SEI)

CONTEXTE DU POSTE

Le Service du Matériel Adapté (SMA) est en charge de l'accompagnement numérique des élèves malades ou en situation de handicap, scolarisés au sein des établissements publics ou privés sous contrat de l'académie de Paris.

Le SMA accompagne l'inclusion individuelle des élèves ainsi que les différents dispositifs d'inclusion (ULIS) présents dans les établissements du premier et du second degrés.

Le SMA conseille également les enseignants et enseignantes affecté(e)s au sein des services médico-sociaux et des centres scolaires hospitaliers et, plus généralement, tous les professionnels qui concourent à la réussite scolaire des élèves malades ou en situation de handicap.

DESCRIPTION DES MISSIONS

1. Mission de prêt de matériels pédagogiques adaptés :

- Mise en œuvre des notifications de Matériel Pédagogique Adapté émises par la MDPH,
- Gestion des budgets affectés à cette mission ; gestion des commandes sur Chorus formulaires,
- Relation avec les familles, les associations représentatives, les centres de soins (SESSAD),
- Relation avec les différents partenaires institutionnels (ville, département, région, MDPH ...),

- Petite maintenance et veille technologique,
- Conseil et formation aux usages de technologies de compensation et d'adaptation,
- Développement et mise en œuvre de tout outil numérique visant à favoriser la scolarisation des élèves en situation de handicap,
- Conseil numérique du SEI au titre de la veille technologique et des besoins du service.

2. Participation aux enquêtes :

- enquêtes académiques et nationales,
- tenue des stocks (entrants/sortants, ...).

3. Assistance de 1^{er} niveau aux personnels du SEI présents sur le site :

- assistance de première intention avant intervention de la DSI,
- mise à jour de la partie SEI du site académique.

4. Participation aux actions de formation :

- actions de formation internes du SEI,
- actions de formation externes au SEI,
- veille technologique.

COMPETENCES REQUISES

Le candidat devra posséder :

- Des connaissances des principaux textes relatifs à la scolarisation des élèves en situation de handicap,
- La connaissance des principaux handicaps et de leur incidence sur la scolarité,
- La maîtrise des TIC de compensation du handicap ou susceptibles de favoriser la scolarité des élèves malades ou handicapés,
- Des connaissances administratives et pédagogiques de l'ensemble des dispositifs publics ou privés, relevant de l'école inclusive, de l'école maternelle au lycée.

Le candidat devra faire preuve de :

- Capacités à travailler en équipe (avec le groupe académique, les IEN, les conseillers pédagogiques, les équipes de formateurs académiques, ...),
- Capacités de gestion et d'animation de groupe,
- Disponibilité,
- Qualités relationnelles et distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches
- Qualités de déontologie, discrétion professionnelle,
- Capacités d'organisation et d'autonomie.

CONTACT

Les demandes d'information sont à adresser au Conseiller Technique École inclusive :
[conseiller.technique.ash@ac-paris.f](mailto:conseiller.technique.ash@ac-paris.fr)